



Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches-du-Rhône

DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION « PIEGEAGE »

Monsieur

- Président de la société de chasse de (1)
- Détenteur du droit de chasse du domaine de (1)

Souhaitez-vous une facture ? OUI NON

Adresse de facturation :

SOLLICITE L'INSCRIPTION AU STAGE DE FORMATION « PIEGEAGE »

Monsieur, Madame ou Mademoiselle (1) (Nom, Prénom)

Né(e) le..... à

Demeurant.....

Code Postal..... Ville

Numéro de Téléphone..... N° de Portable.....

Adresse Email

Fait à Le.....

Signature du Président de la Société
De chasse ou détenteur du droit de
Chasse

Signature du Demandeur

DEMANDE A RETOURNER DUMENT COMPLETEE ET SIGNEE A LA FDC 13 – 950 CHEMIN DE MALIVERY – 13540 PUYRICARD, ACCOMPAGNEE DES PIECES SUIVANTES :

- ❖ La photocopie de la pièce d'identité du demandeur
- ❖ Un chèque de 90,00 € à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches du Rhône (pour couvrir les frais de formation ainsi que le repas du midi)
- ❖ L'autorisation parentale datée et signée (formulaire à réclamer à la Fédération en cas de candidat mineur)

(1) Rayer la mention inutile



**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE RENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
A LA FORMATION « PIEGEAGE »**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous nous avez contactés car vous souhaitez suivre la formation « piégeage » que nous dispensons et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint le dossier à compléter, et à nous retourner, daté et signé, accompagné des pièces demandées, et ce dans les meilleurs délais.

- ❖ Une convocation vous sera systématiquement envoyée au minimum 15 jours avant le début du stage.
- ❖ A réception de cette convocation, il vous sera demandé de confirmer votre participation par téléphone (notamment pour nous permettre de faire les réservations auprès du restaurant).
- ❖ **En cas d'annulation de participation à la formation, les frais d'inscription ne sont pas remboursables** (sauf en cas de force majeure et sur présentation de justificatifs).
- ❖ Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte et sera systématiquement retourné.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Puyricard, le 29/08/2017.

**LE PRESIDENT,
Christophe SASSARONE.**